

Procédure relative au contrat groupe d'assurance pour la couverture des risques statutaires

Déclaration d'intention

Cette déclaration d'intention doit être retournée **uniquement** dans l'hypothèse où votre assemblée délibérante n'est pas en mesure de délibérer avant le 12 mars 2021 pour donner mandat au Cdg73. La délibération devra alors être transmise au Cdg73 au plus tard le 9 avril 2021.

Cette déclaration d'intention doit être retournée **impérativement avant le 12 mars 2021** à l'adresse suivante : risquesstatutaires@cdg73.fr

Collectivité

Etablissement Public

.....

Responsable du dossier « assurance pour les risques statutaires » :

Mme M.

.....

Fonction :

.....

Coordonnées (téléphone – courriel) :

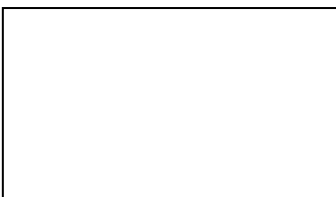
.....

1/ (la commune ou l'établissement) demande au Centre de gestion de mener pour son compte la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat groupe d'assurance susceptible de (la ou le) garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés ou non à la CNRACL.

2/ déclare que le nombre d'agents CNRACL employés par (la commune ou l'établissement), au 31 décembre 2020, s'élève à (préciser le nombre).

3/ Cette déclaration d'intention sera confirmée par délibération de l'assemblée qui se tiendra le : ...

.....



Fait àle
Le Maire ou le Président

Cachet de la collectivité ou de
l'établissement public